



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 89041

## Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la gestion des urgences qui, dans le Gard comme dans d'autres départements, connaît sporadiquement des dysfonctionnements du fait d'un très grand cloisonnement dans l'organisation SMUR. Une inspection de la Sécurité civile qui vient de s'achever conclut à l'intérêt majeur de compléter son rapport par une mission spéciale d'évaluation du service de santé. Cette mission devrait d'ores et déjà, dans sa constitution et son déroulement, rassembler les compétences des deux ministères concernés, celui de la santé et celui de l'intérieur. Il lui demande s'il entend diligenter dans des délais raisonnables cette mission spéciale d'évaluation et si cette dernière associera l'expertise de la Sécurité civile.

## Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89041

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 2006, page 2977